

Au Jour le Jour

LA VIE DE PARIS

Une Statue au Président Lincoln

Le Conseil municipal vient d'être avisé qu'une réplique de la statue du Président Lincoln, par Georges Barloir, allait être prochainement offerte par les États-Unis à la France, en témoignage de la sympathie de la démocratie américaine envers la démocratie française.

Ce n'est pas la première fois que semblable manifestation se produit à propos du champion de l'abolition de l'esclavage.

Déjà, en 1866, au lendemain de son assassinat, une souscription populaire à dix centimes était ouverte pour offrir à l'œuvre d'Abraham Lincoln une médaille d'or au nom de la démocratie française.

En même temps, les ouvriers lyonnais envoyaient au Congrès un magnifique drapau, artistiquement tissé, tandis que, l'an suivant, on choisissait pour sujet du prix de poésie la mort du Président Lincoln.

Et pourtant, la vie ne fut pas toujours élémentaire à celui qui, à dix reprises, devait être un jour chef suprême des États-Unis d'Amérique.

Dès l'âge de dix ans, dans l'Illinois, il garda les troupeaux, puis se fit successivement batelier, bûcheron, fabricant de passades.

De ces métiers rudes, un surnom lui est donné, qui lui conservera longtemps, même à l'époque des honneurs : *Rail Splitter*, fendeur de bois.

Plus tard, il se fait pionnier, puis conducteur de trains de bois sur l'Ohio. Il apprend la géométrie, l'arpentage et parcourt les États-Unis, une chaîne à la main, mesurant les propriétés, évaluant la superficie des terres incultes.

Puis, après un retour au rude labeur de bûcheron, après avoir été portefaix sur les bateaux du Mississippi, Abraham Lincoln devient professeur, puis légiste.

Il fonde un office d'homme de loi.

C'est de cette époque que date sa fortune politique, de courte durée hélas. En 1847, ses concitoyens le désignent à la législature de l'Illinois. Treize ans après, l'ancien gardeur de troupeaux, bûcheron, batelier, portefaix, arrive à la magistrature suprême d'un État qui compte quarante millions d'âmes. En avril 1865, celui qui, durant son court passage à la Maison-Blanche, créa des armées de terre et de mer, leva des milices, dirigea les affaires publiques, battit monnaie et, enfin, couronna sa carrière, écrivit l'acte d'émancipation des esclaves, celui-là meurt assassiné par un suicidé fanatique, alors qu'il s'apprêtait à une comédie au théâtre de Washington.

C'est ce grand démocrate dont Paris honorerait bientôt la mémoire en lui élevant une statue sur une grande place, dans un cadre digne d'elle. — Marcel SÉRANO.

Maxime Gorki ministre

Maxime Gorki sera ministre des Beaux-Arts. La nouvelle nous en parvient de Russie. Parmi tous les événements nouveaux que le gouvernement libéral de Russie apporte à son pays, l'élection de Maxime Gorki se verra saluée avec joie. Cette nomination aura une grande répercussion dans tous les milieux, aussi bien dans le monde des lettrés, professant pour l'auteur de cet admirable chef-d'œuvre, *Les Vagabonds*, une profonde admiration, que dans le peuple russe, dont toutes les pages du roman contiennent la misère.

Si le motif lève enfin la tête vers la lumière, l'œuvre de Gorki l'appelle toujours, inlassablement, vers cette lumière dont l'aube lui aujourd'hui sur la Russie, brisant ses entraves.

Le Droit des Peuples

Hier, à un lieu à Berlin la première réunion de l'Association allemande pour le droit des peuples. Elle a été présidée par le professeur Niemeyeb, de Kiel.

On remarquait dans l'assistance MM. von Holt et Liebmam, ainsi que les délégués de différents ministères et notamment les représentants des ministères de la guerre, de la marine, et du grand état-major.

Le Pain

Le prix du blé préoccupe le gouvernement. Nous sommes, en effet, à la période critique de l'année. Le printemps est la saison intermédiaire entre la récolte de l'année passée et celle qui va être seulement mise en train.

Aux champs, les grands froids de ces

temps derniers ont fait geler le blé de mars. Les semailles, pour la plupart, ont commencé. Il s'en produit un certain encouragement chez les paysans. Pour les inciter à cultiver le blé, MM. Violette, Fernand David et Joseph Thierry proposent à la Chambre de payer le blé plus cher.

C'est le remplacement du système de la prime, au lequel le cultivateur n'a pas une confiance exagérée. Celui-ci aura peut-être plus d'influence. Le gouvernement va en délibérer.

A QUI LA VOYANTE?

Claire Ferchaud, la voyante de Cholet, est toujours sequestrée dans le couvent de l'avenue Victor-Hugo, par l'archevêque de Paris.

Et cela ne semble du goût ni de l'évêque d'Angers, ni de l'évêque de Poitiers. Ce dernier, M. Humbrecht, vient de publier, dans le *Semaine Religieuse*, une note très acroïte, dans laquelle il revendique la propriété de la voyante.

Depuis quelque temps, dit-il, on parle beaucoup de notre jeune diocésaine, Claire Ferchaud, des Rinfrières (Deux-Sèvres).

Il est vrai qu'une commission d'enquête a été nommée pour interroger cette jeune fille, sur les fautes surmaturelles dont elle aurait été l'objet.

Les examinateurs étudièrent avec toute la prudence et l'attention désirables; mais, jusqu'à présent, ils n'ont formulé aucune conclusion.

En conséquence, tout ce qui a été raconté ou publié sur le fait de Loublande a dû être tenu pour suspect ou prématuré.

On voit d'ici la manœuvre. M. Humbrecht pense à l'avantage qu'il lui offrirait de se faire d'un sanctuaire consacré à Rinfrières, dans son diocèse, « si les examinateurs ensolemnés chargés d'interroger Claire Ferchaud devaient tenir pour vraies les histoires racontées par l'halluciné.

Malheureusement, la presse républicaine a été insouciante et a succédé à l'aventure. On trouve très compromis. En attendant, le haut clergé a recommandé le silence aux journaux bien pensants, ainsi qu'en témoigne l'entrefilet suivant, paru dans *l'Express du Midi*.

Le dimanche 11 mars, accompagné d'un des prêtres les plus distingués du diocèse d'Angers, le rédacteur en chef de *l'Express* se présentait, à Paris, avenue Victor-Hugo, au couvent des Sœurs de la Sagesse, où se trouvait Claire Ferchaud. A la suite de cette visite et de l'enquête faite à Paris et à Rinfrières, nous sommes en mesure de rapporter de celle qu'on appelle la « Voyante de Loublande ».

Mais l'autorité ecclésiastique nous ayant demandé un silence absolu, nous avons cru devoir rigoureusement l'observer.

Il est des questions qui, dans un journal catholique, ne sauraient être traitées sous un simple article de reportage. La note officielle de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Poitiers explique et justifie la réserve de *l'Express*, qui attendra les décisions des autorités établies par l'Église.

En attendant, on fait des prières. Mais quoi qu'en dise M. Humbrecht, douze mille curés, au front avec un lingot, apporteront un concours plus efficace à la victoire qu'en disant des messes et en sermonnant nos blessés dans les hôpitaux.

Tous les Sports

FOOTBALL-ASSOCIATION

A CHATELLELAULT

Club insulaire des Sports et Club Athlétique Socialiste Châtelleraulais, par 10 buts à 1.

C.A.S.C. : Rabillat, Martin, Grolleau, Pagalet, Garnier, Haensler, Lirand, Kalfouss, Audinet (cap.), Bernard, Barbotin.

I.S. : Collin, Henry, Buis, Pouplier, Lerousseau (cap.), Bagall, Collin, Lobre, Satal, Collet, Jacquinet.

Après une excellente partie, les Insulaires triomphent nettement des Châtelleraulais, qui se défendent courageusement, marquant même un but au début du match.

A la mi-temps, C.I.S. même part 6 à 1.

Pendant la seconde mi-temps, quatre nouveaux buts sont marqués et le C.A.S.C., malgré tous ses efforts, ne peut réussir à tromper à nouveau la défense adverse.

Les buts du C.I.S. furent obtenus par Collin, 3 ; Satal, 3 ; Collet, 1 ; Lobre, 1 ; Lerousseau, 2. Celui du C.A.S.C. par Kalfouss.

A Châtellerault : Martin, Garnier, Lirand, Kalfouss, Audinet furent très remarquables.

L'équipe insulaire fit preuve d'une bonne cohésion et fut très acclamée par les 2.000 spectateurs présents. Le soir, un banquet réunit les deux équipes jusqu'à l'heure du retour, ont des Patriotes comptèrent un souvenir de la chaleureuse réception que leur firent les camarades socialistes châtelleraulais.

Le Droit des Peuples

Hier, à un lieu à Berlin la première réunion de l'Association allemande pour le droit des peuples. Elle a été présidée par le professeur Niemeyeb, de Kiel.

On remarquait dans l'assistance MM. von Holt et Liebmam, ainsi que les délégués de différents ministères et notamment les représentants des ministères de la guerre, de la marine, et du grand état-major.

Le Pain

Le prix du blé préoccupe le gouvernement. Nous sommes, en effet, à la période critique de l'année. Le printemps est la saison intermédiaire entre la récolte de l'année passée et celle qui va être seulement mise en train.

Aux champs, les grands froids de ces

Dernières Dépêches

LA LOYAUTÉ DE LA PRESSE

UN ÉCHÉC DU GOUVERNEMENT NORVÉGIEN

Londres, 29 mars. — On mande de Christiania au *Morning Post* :

Le bill introduit récemment par le ministre de la justice au Parlement tendant à infliger de sévères pénalités aux personnes qui critiquent publiquement un gouvernement ou un pays étranger, de façon à troubler les relations amicales de la Norvège avec la puissance, bill qui souleva l'opposition unanime de la presse et des Universités, a été discuté dans la nuit de mardi à mercredi l'Assemblée générale extraordinaire des représentants de tous les journaux norvégiens.

Le ministre de la justice était présent; il défendit son projet, mais la réunion adopta l'unanimité une résolution de protestation, affirmant l'Assemblée nationale que la nouvelle loi proposée démentirait la liberté d'opinion reconnue par la Constitution, et placerait la presse dans une fautive position vis-à-vis des pays étrangers qui la croiraient soumise à toutes sortes d'influences extérieures.

Le meeting répudia aussi l'accusation que la presse norvégienne manque de discrétion pendant la guerre.

LA POLITIQUE ALLEMANDE

Zurich, 29 mars. — La *Straßburger Post* annonce que les partis de gauche vont former au Reichstag leur programme en vue d'une nouvelle orientation de la politique allemande. C'est à la suite du dépôt de cette motion que M. de Bethmann-Hollweg prendra la parole, et prononcera le discours qu'on a annoncé depuis plusieurs jours. — (Information.)

LES NEUTRES AUSSI

Londres, 29 mars. — De Stockholm au *Morning Post* :

Les effets du manque de charbon commencent à se faire douloureusement sentir dans toute la Suède.

Une des plus grandes manufactures de papier du monde, située sur la côte occidentale, a été fermée hier; deux autres, ainsi que plusieurs usines de pulpe de bois, vont prendre la même mesure.

LES INONDATIONS DE LA VISTULE

Genève, 29 mars. — Le *Local Anzeiger* écrit que la suite des inondations de la Vistule, des milliers de personnes se trouvent sans abri et sont plongées dans une profonde misère. Les dégâts occasionnés par le débordement de cette rivière sont considérables.

A COTE DE LA GUERRE

— La *Zit* annonce que les éléments de naphthalène de Borizlaw ont été défaits par un indigène.

— D'après la *Gazette de Francfort*, la Diète hongroise s'ajournera la semaine prochaine jusqu'au mois de mai.

Les Planches

ECHOS

Par autorisation spéciale du ministre de la guerre d'Italie, le célèbre artiste Titta Rufo, actuellement mobilisé, a obtenu une permission pour venir à Paris prêter son concours à la grande matinée tricolore qui sera donnée le 27 avril prochain, à l'Opéra-Comique, au profit du Comité Central d'assistance aux militaires tuberculeux.

Ce soir, à 7 h. 45, à la Comédie-Française, première représentation : Les Lionnes Pauvres, comédie en 5 actes, en prose, d'Emile Augier et Edouard Fournier. MM. de Pérou, Bonneau; Georges Berry, Frédéric Bordignon; Henry Mayer, Léon Lécuyer; René Rocher, un invité; Bayasad, un invité; Mmes Leonie, Thérèse Lecarrier; Thérèse Kolb, Mme Charlot; Berthe Cerny, Séraphine Pommeau; Maïlle, Henriette Hulin; Jane Faber, Victoire; MM. Clotzie, Marcel Dufresne; Mme Roussel.

La Comédie-Française annonce ce soir à son répertoire Les Lionnes Pauvres, d'Emile Augier et Edouard Fournier.

C'est le 28 mai 1858, et cela ne nous rappelle pas, dirait Mlle Céline Sorel — que Les Lionnes Pauvres furent créées sur la scène du Vaudeville.

A cette époque, — comme en l'actuelle, hélas ! — la Censure sévissait.

Dame Anastasie trouvait immorale et dangereuse la pièce sociale mise à la scène et critiquée des auteurs des concessions ridicules, comme, notamment, de punir l'homme et de lui infliger la petite ceinture au dernier tabouret.

Il fallut l'entremise de Napoléon III pour que l'œuvre fut jouée sans la déformation demandée par les censeurs.

Les créateurs ont laissé trace de leur lutte éphémère dans les annales dramatiques. Félix, Châtel, Nertam, la sœur de Rachel, Daniel Félix et Targuel.

La Censure de M. Laurent, en le 1858, a été moins incoercible que celle de Budington.

CE SOIR

OPERA. — 8 h. 30, *Thais*.
OPERA-COMIQUE. — 8 h., *Madame Butterfly*.
COMÉDIE-FRANÇAISE. — 7 h. 45, *Les Lionnes Pauvres*.
DEON. — 7 h. 45, *Diane de Lys*.
TRIANON-LYRIQUE. — 8 h., *Le Petit Duc*.
PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 30, *Cyrano de Bergerac* (M. Dargaud, Louis Gauthier, Mlle Mad. Guizot).
NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30, *Mam'zelle Nitouche* (dans Pierly, Albert Brasseur).
GAIÉTÉ. — 8 h., *Le Barbier de Séville*.
VARIÉTÉS. — 8 h. 15, *Le Roi de la Rue*.
THÉÂTRE SARAH-BEHNHARDT. — 8 h., *Les Nouveaux Riches*.
THÉÂTRE ANTOINE. — 8 h. 15, *Monsieur Berlioz*.

Cinéma

TYROL-CINÉMA. — Faits divers du monde entier. Rappels que Tyrol-Cinéma, 14, rue de la Douane, montre tous les jours des actualités à 2 h. 30, avec le même programme que le soir. Location téléphone : Nord 24-44.

VAUDEVILLE. — Christus avec orchestre et grand orgue. Tous les jours, matinée à 2 h. 30. — Soirée à 8 h. 30.

NOUVEAUX-AUBERT-PALACE. — Les plus grands actualités et des films sensationnels, connus à l'Aubert-Palace. Faits divers mondialis, etc. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

OMNIA-PATHE. — Le Bonheur qui revient; Le Péril de Rigodon. Actualités militaires et mondialis.

CONCERT MAYOL. — Aujourd'hui, Matinée et Soirée, La Revue.

SCALA. — A 8 h. 15, soirée avec l'indispensable succès comique *Championnat malgré lui*, dont les représentations au Théâtre de la Scala sont chaque jour un triomphe pour les créateurs, Marcel Simon, L. Nohet, Gorbly, Lorrille, Elchepore, Madeleine James, M. Fais, Charpentier, Hucray, An. Grange, etc.. Location gratuite de 10 à 20 heures.

PORTE-SAINT-MARTIN. — Aujourd'hui jeudi, *Cyrano de Bergerac* sera représenté en matinée et en soirée. Demain vendredi, les représentations quotidiennes étant rétablies, *Cyrano* sera donné en soirée, de même que tous les soirs.

Bien entendu, l'interprétation comprend toujours M. Jean Dargaud, Mlle Mad. Guizot et M. Louis Gauthier.

Représentation tous les soirs. Matinées jeudis, dimanches et fêtes.

NOUVEL-AMBIGU. — Mam'zelle Nitouche sera représentée aujourd'hui jeudi en matinée et en soirée. Demain vendredi, Mam'zelle Nitouche sera donnée en soirée, de même que tous les soirs, avec toute l'interprétation qui comprend Albert Brasseur, Jane Pierly, Gaston Duboué, Georges Châizeux.

Représentation tous les soirs. Matinées jeudis, dimanches et fêtes.

Aux Écoutes

Nous trouvons, dans le dernier numéro de *Fantasio*, cette perle savoureuse que nous relisons pour son « pare au feu » et son « sans nervosité », prononcé au temps, elle s'accroît, ouvre, s'apaise et jette au nez des chiens, de la chicorée, des oranges, du fromage, des éponges, des chaussettes, des chemises, des caleçons, enfin tout le linge sale du voyage, accumulé, serré, comprimé dans le sac, depuis plus de quatre semaines.

La chicorée, les oranges, le fromage ! Nous ne savons pas encore que ces produits alimentaires comptent chez ces Allemands pour du linge de corps.

A en croire nos plus notables « bourgeois de crêpe », nous aurions plutôt pensé que sur les bords de la Sprée, après le jean KK et les sauteuses chimiques, les éponges, les chaussettes, les chemises et les caleçons étaient dorénavant considérés comme produits de bouche.

L'Action Politique ET SOCIALE

L'Action Corporative

Agents des Postes. — Le groupe des XVI et XVII^e et l'ancien ouest, a au cours de sa dernière réunion, invité le conseil de l'Association générale à prendre immédiatement toutes les mesures propres à faire obtenir sans délai l'avec effet rétroactif au 1^{er} janvier passé, l'indemnité de vie chère, prévue aux agents par la proposition Nadi.

En outre, considérant la faiblesse de l'action du conseil, le groupe a décidé de ne pas lui renouveler sa confiance.

Réunions et Communiqués

FRANC-MACONNERIE
L'Art de France. — Domain à 5 heures, 23, boulevard de Strasbourg, séance d'études; discussion sur le Congrès du livre.

SYNDICATS
Coiffeurs. — De 21 à 23 h., à l'École parisienne, 49, rue de Breteigne; Cours professionnels. — Serruriers en bâtiment. — A 21 h., au siège. Conseil; compte rendu de la délégation reçue par le ministre.

Parti Socialiste
Voyage et aviation Boulogne-Billancourt. — A 19 h., 135, boulevard de Strasbourg; Les tarifs.

Parti Socialiste
5^e section. — 33, rue Meudot; conférence: l'Action socialiste de demain.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Parti Socialiste
18^e section. — A 20 h. 30, 117, bd de l'HO-pital.

Amis de Paris. — A 16 h. 30, à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot; conférence. Mme Herscher, compositeur de musique; Les instruments de musique dans la peinture classique.

Science et Industrie

L'Avenir de l'Électro-sidéurgie

Le développement formidable que la métallurgie a subi depuis trois ans a eu pour résultat de généraliser de plus en plus l'emploi du four électrique pour la fabrication de l'acier.

Utilisé tout d'abord aux États-Unis, dans quelques grandes usines, le four électrique est devenu rapidement d'usage courant. Il en existe actuellement plus de 500 dans les grands établissements. Dans ce nombre, 140 environ sont en activité en construction dans les États-Unis et en Angleterre, environ soixante en Allemagne et une quarantaine en France.

L'on comprend aisément que le fonctionnement et les avantages du four électrique aient fini par triompher des préventions, des habitudes de routine et de timidité que l'on rencontre chez de nombreux industriels. Il a fallu d'abord ne plus considérer l'appareil comme ne pouvant dépendre que des seules usines hydro-électriques. On a dû constater ensuite qu'il ne dépendait pas plus de charbon — sous la forme d'électricité — que n'importe quel appareil sidérurgique. Enfin, on a été amené à contrôler les frais de fonctionnement du four électrique et l'expérience a montré qu'en utilisant tous les gaz qui proviennent des hauts-fourneaux ou des fours à coke on pouvait en tirer, sans la moindre dépense, l'électricité nécessaire à la marche.

En présence de tels avantages l'emploi du four électrique a été adopté par les grandes usines anglaises. A Sheffield, notamment, le groupe des métallurgistes en acier l'a

Tous les métaux monnayés

adopté. Et les rapports qu'il est rédigés sur les résultats obtenus établissent que les sérieux avantages peut offrir le four électrique dans l'industrie du montage des aciers, dans la fabrication de la fonte synthétique et de tous les aciers de consommation courante.

Les numismates — s'il en est encore que la tourmente n'a point déracinés ou déformés de leur passion favorite — vont avoir toutes facilités d'acquiescer leurs collections de monnaies modernes. S'ils ont dédaigné d'acquiescer les sous en carton que certaines localités envahies avaient mis en circulation pour remplacer le billon absent, ils auront le choix entre le fer, l'aluminium, le zinc ou l'acier.

Diverses municipalités françaises ont pris l'initiative d'émettre des monnaies diverses faites d'un métal autre que le bronze et le cuivre, puisque ce dernier devient aussi rare que l'or. Des Chambres de commerce ont suivi l'exemple. A Bayonne, on vient de commander pour un million et demi de pièces de 5 et 10 centimes en acier, qui sont actuellement à la presse dans les usines du Caix. A Arudy, non fabrication est faite sous le contrôle d'un délégué de l'administration.

La même usine a reçu de la ville de Tarbes la commande de jetons en acier auxquels on attribuera la valeur de cinq et dix centimes, afin de faciliter les échanges et les paiements sur les marchés et dans les magasins.

Il sera facile pour les collectionneurs de

se procurer un spécimen de cette monnaie; mais le doute, pour le moment du moins, n'a pu être levé. On voudrait d'abord quelques-unes des pièces de 10 pennings que l'on va émettre en Allemagne et qui seront en zinc. On a adopté ce dernier métal, parce que — disent les journaux berlinois — le monnaie de fer n'a pas donné les résultats attendus.

Un Institut des Inventions

Pour enregistrer, comme pour sauvegarder les découvertes de nos inventeurs, il n'existe en France aucune institution officielle. Le chercheur dont l'ingéniosité s'est exercée loyalement à trouver un produit nouveau, à perfectionner une machine, à combiner des éléments divers pour en tirer un organisme original, n'a d'autre défense contre les copies ou les plagiaires que les moyens d'ordre juridique visant la contrefaçon. En outre, les difficultés de faire connaître et apprécier le résultat de leurs travaux constituent, très souvent, pour les inventeurs, des obstacles tels qu'ils renoncent à poursuivre leurs études ou leurs démonstrations.

Une tentative a été essayée assez timidement lorsque l'on a créé et adjoint au ministère de l'Instruction publique — au moment où M. Paul Painlevé était titulaire de ce portefeuille — une section des inventions nouvelles. Mais on n'envisageait que l'étude et l'examen des découvertes pouvant intéresser notre production de guerre. Limité à ces seules fonctions, cet organisme apparaît comme insuffisant; or, il serait nécessaire d'offrir très sérieusement les attributions si l'on veut atténuer la crise économique actuelle.

Les Allemands ont fort bien compris les innombrables services que l'on pourrait tirer du bon fonctionnement d'un pareil service et ils ont mis à l'étude le projet de création d'un « Office Central des Inventions ». Dans

un de ses récents numéros, la *Gazette de Francfort* donne sur ce projet les renseignements suivants :

L'idée d'organiser un institut ou Office Central des Inventions a été émise et chaudement soutenue par un certain nombre d'écrivains allemands. Ceux-ci ont monté l'Institut national qui s'attache à l'utilisation rapide des inventions. L'institut dont ils proposent la création immédiate avant pour tâche d'examiner les découvertes qui lui seraient soumises et de les étudier en vue d'une exploitation rapide.

Déjà, le professeur Barchold, éditeur de *Die Umschau* (La Revue) a provoqué un échange d'idées entre les principaux propagateurs du mouvement. Plusieurs professeurs et techniciens tels que les docteurs Robert Semmer, Sigmund von Kepff, l'ingénieur Jacobi-Siemeyer et M. Max Baruch ont tenu plusieurs conférences. Plusieurs professeurs et techniciens, volé une résolution recommandant l'ouverture d'un institut établi sous la forme d'un organisme privé, mais subventionné par l'État à titre d'utilité publique. Le programme de cet office sera d'examiner les suggestions des inventeurs, d'apprécier la mesure dans laquelle elles sont opportunes et utilisables, de fixer les applications économiques que l'on en peut faire, de leur conférer la forme extérieure qui les rend accessibles au grand public, et enfin d'assurer leur diffusion.

Un tel programme pourrait être dressé et exécuté en France. La création d'un Office Central des Inventions nous rendrait de grands services dans la période actuelle et serait de plus précieuse au moment où, la paix revenue, il faudra procéder à une restauration économique dans tout le pays.

Les Piles Régénérées

Les allumettes « officielles » étaient déjà fort mauvaises avant la guerre. Elles prenaient feu beaucoup plus difficilement que certains chauvins à la vue d'un nom à consonance germanique. Or, l'on entend bien que les manufactures de l'État n'ont pas amélioré leurs produits depuis que les hostilités sont en cours. Nous n'avons mé-

me pas la ressource de recourir aux allumettes d'origine étrangère; « épisodes » rouges, coiffées d'un bonnet d'or, « américaines », à la tête noire et grise, sont devenues introuvables.

Pour les remplacer on a eu recours à divers systèmes, notamment à ceux qui permettent d'obtenir du « lumineux » à combustion. C'est ainsi que l'emploi des lampes électriques de poche s'est généralisé assez rapidement. Mais si leur usage en est pratique, il est dispendieux et souvent incommode du fait même qu'il faut charger les piles très fréquemment.

Voici, pour obvier à ce dernier inconvénient, un procédé de régénération pratique, et facile à suivre, même en voyage.

Il suffit de faire chauffer la pile déchargée et régulièrement jusqu'à une température d'environ 50 à 55 degrés, en évitant que la couche de bitume formant bouchon imperméable n'arrive à fondre. On agit ensuite la pile vivement à diverses reprises; puis, on la laisse refroidir. Si vous avez effectué l'opération dans les conditions prescrites, votre pile pourra servir encore et votre lampe de poche fonctionner à nouveau pendant quelque temps.

Le résultat obtenu est-il négatif? Ne vous désespérez pas et recommencez l'opération avec l'attention la plus soutenue et en prenant toutes les précautions prescrites.

Avec un tel procédé il est possible de régénérer plusieurs fois la même pile, et c'est une économie fort appréciable.

A la Révolution Russe

La Ligue des Droits de l'Homme organise pour dimanche un grand meeting en l'honneur de la révolution russe.

Ce meeting qui avait été, par erreur, annoncé au Gymnase Voltaire, aura lieu au Gymnase Jean Jaurès, 27, avenue Jean-Jaurès (19^e).

M. Aulard, professeur à la Sorbonne (19^e), M. Vidal-Barrat, directeur de l'École des Hautes Études pratiques; M. Basso, professeur à la Sorbonne, prendront la parole à cette solennité, ainsi que MM. Moulet, député, Léon Jouhaux, Renaudin, Vandervelde et Mme Lévy.

La Guerre par les Finances

Les nouvelles obligations de la Défense Nationale

Nous avons tous le devoir de fortifier l'action financière de l'Etat et de concourir au maintien de l'indiscutable crédit du Pays, en empruntant nos disponibilités à l'achat d'Obligations de la Défense Nationale, dont l'ingénieux mécanisme facilite toutes les combinaisons de placement de plus ou moins longue durée.

Les nouvelles obligations émises au pair donnent droit, si on les conserve jusqu'à leur échéance, dans 5 ans, à une prime de six mois d'intérêts supplémentaires, soit 2 fr. 50 par 100 francs, mais dès la fin de la première année, et ensuite tous les six mois, le porteur est libre d'en réclamer le remboursement en renonçant à la prime.